

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Responsable de la Cellule Programmation et Patrimoine

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Technicien Bâtiment

Grade et filière	TECHNICIEN / TECHNIQUE
------------------	------------------------

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

PÔLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Education et Patrimoine	Patrimoine	Programmation et Patrimoine	Cité Jean Bouhey	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Intra et inter-service, inter-direction...)

- Pôle Aménagement et développement des Territoires : Direction Education Patrimoine – Cellule Administrative et Financière – Service Construction Immobilière – Service Collèges et Actions Scolaires – Service Coordination des Actions Territorialisées,
- Pôle Ressources : Direction Commande Publique et Valorisation immobilière, Direction Affaires Juridiques et Ressources Documentaires, Direction Systèmes d'Information, Direction Moyens Généraux,
- Développement des Ressources humaines et Relations sociales (DDRHS)
- Cabinet du Président
- Mission Evaluation Organisation Pilotage
- Toutes directions et tous pôles

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? **NON**

Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? **NON**

Nombre de personnes encadrées :

B) Relations externes

- Collèges publics,
- Collèges privés,
- Gendarmerie,
- Architectes,
- Géomètres,
- Bureaux d'études,
- Entreprises,
- Elus et services des communes,
- Commission de sécurité pour les établissements recevant du public (ERP),
- Conseillers Départementaux,
- Conseil Régional,
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS),
- Concessionnaires de réseaux,
- Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) et Rectorat,
- Directions Départementales des Territoires (DDT) et Directions Départementales de la Protection des Populations (DDPP),
- Services Fiscaux.

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Sous l'autorité du responsable de la Cellule Programmation et patrimoine, il met en œuvre la politique immobilière patrimoniale du Conseil Départemental et assure des missions de conduite d'opérations.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1. Met en œuvre la politique immobilière patrimoniale du Conseil Départemental :

- Participe aux visites immobilières annuelles des collègues (recensement et évaluation des besoins via l'Extranet). En ce qui concerne les bâtiments départementaux, ces dernières sont effectuées en lien avec la Direction des Moyens Généraux,
- Assure le suivi des visites des organismes de contrôle (contrôleurs techniques, DDPP, ...) et des prescriptions émises par ceux-ci,
- Assure les visites immobilières de sécurité annuelles (recensement et évaluation des besoins via l'Extranet),
- Participe aux visites des Commissions de sécurité et du suivi des prescriptions émises,
- Met à jour le guide de maintenance et de sécurité des collègues publics dans l'Extranet des collègues et veille à sa bonne utilisation par les responsables d'établissements (principaux et gestionnaires),
- Participe à la programmation technique et financière des opérations immobilières (opérations de grosses réparations, travaux neufs, programmes pluriannuels d'investissements) dans le cadre de la préparation des sessions budgétaires,
- Elabore les études préliminaires (élaboration des Programmes Techniques Détaillés des opérations) et pilote les diagnostics réglementaires nécessaires (études de sol, diagnostics solidité et amiante...),
- Participe aux Commissions d'Evaluation des Projets Immobiliers (valide la conformité aux Programmes Techniques Détaillés des études de conception suivies par les chargés d'opération de la Cellule Construction Immobilière).

2. Participe à la mise en œuvre de la politique départementale en matière de construction, d'entretien et de valorisation du patrimoine immobilier en assurant des missions de conduite d'opérations de travaux de grosses réparations (GR) :

- Elabore les dossiers de consultations pour le choix des prestataires et participe, en lien avec la DCPVI, aux procédures de consultation et aux commissions d'attribution des marchés,
- Assure le suivi et la vérification de la bonne exécution des contrats de prestations intellectuelles et de services (conformité des études aux programmes, respect des budgets alloués et des délais) au cours des phases études et travaux,
- Assure le suivi administratif, technique et financier des opérations confiées depuis la phase programmation jusqu'à la fin des garanties légales (parfait achèvement, bon fonctionnement et garantie décennale).

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

Déplacements fréquents

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES

Élaborer un diagnostic technique et proposer un programme d'intervention

Proposer des évolutions des modalités de surveillance

Maîtriser la lecture et l'utilisation des documents et plans techniques

Connaître la mécanique des structures (résistance des matériaux, béton armé et précontraint, structures métalliques, contrôles et mesures)

Élaborer un cahier des charges, établir ou analyser des devis

Réaliser un diagnostic coûts/opportunités

Utiliser les logiciels de gestion de données

Connaître les consignes de sécurité du travail du domaine d'intervention : procédures de transport, les réglementations hygiène/sécurité, la réglementation et la signalisation des chantiers, la formation et la coordination SPS

Connaître la réglementation et les normes techniques

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Accompagner les services dans la définition de leurs besoins et les prioriser dans le cadre d'un budget défini

Constituer, vérifier ou rédiger les dossiers techniques des marchés

Évaluer la faisabilité et les coûts des opérations

Connaître les techniques d'ingénierie du bâtiment et du génie civil ainsi que la réglementation technique du bâtiment et des ERP

Alerter sur les risques, les dysfonctionnements, la vétusté et les mises aux normes

Piloter la réalisation de projets

Maîtriser les procédures de consultation, de choix et de désignation des divers intervenants

Mettre en évidence les contraintes techniques conditionnant la faisabilité du projet

Planifier les tâches au moyen d'outils appropriés et définir les points de contrôle

Contrôler la qualité, les coûts et les délais du projet

Etablir les pièces administratives des dossiers de consultation (maîtrise de l'outil LIA WEB)

Respecter sur le plan budgétaire, comptable et contractuel l'exécution financière des marchés publics

Connaître les modalités de réalisation de la mission de conduite d'opération telle que définie par les textes en vigueur